



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-34711>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-34711**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-Arnoult-En-Yvelines

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21780537300016

Ville : SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Code postal : 78730

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1622068>

Identifiant interne de la consultation : 2025-église-SAY

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-10 du code de la commande publique (incluse dans le Dc1, case prévue à cet effet à cocher)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant

le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Compréhension du programme et Méthodologie, décomposé comme suit :
Prise en compte des contraintes du site et du programme (10 points) Qualité de la méthodologie employée pour chaque phase selon le programme de travaux défini (10 points) : 20% Compétences et expériences mobilisées, décomposé comme suit : Adéquation de l'équipe affectée au projet (10 points) Pertinence des illustrations de réalisation(s) équivalente(s) contextualisée(s) avec indication de la durée des réalisations (10 points) : 20% Délais, décomposé comme suit : Cohérence et optimisation du délai cumulé des phases d'études (hors validation Moa) (10 points) Qualité du planning général d'opération détaillé et phasé (5 points) Pertinence des mesures mises en oeuvre pour respecter les délais en phase études et chantier et notamment les délais des rendus (surtout en phase Amt) (5 points) : 20% Coût des prestations : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché public de maîtrise d'oeuvre en bâtiment pour la restauration de l'église Saint Nicolas pour la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines (78)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet un accord-cadre de maîtrise d'oeuvre en bâtiment pour des travaux de restauration de l'église saint Nicolas pour la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines (78). L'église est classée au titre des monuments historiques. Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° et suivants du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire à marchés subséquents, sans montant minimum et avec un montant maximum sur la durée globale (4 ans) fixé à 150 000 euro(s) HT. La conclusion du 1er marché subséquent sera concomitante à celle de l'accord-cadre. Le 1er marché subséquent correspond à la première phase (études) et a pour objet la réalisation d'un diagnostic complet de l'édifice et d'études complémentaires, pour une durée prévisionnelle de 8 mois

Lieu principal d'exécution du marché : 12 rue de l'église 78730 - Saint-Arnoult-en-Yvelines

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les modalités de visite sont indiquées dans le règlement de consultation

Autres informations complémentaires : La présente consultation n'est pas allotie car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes au sens de l'article L2113-10, au vu des éléments

de mission proposés comme nécessitant un traitement économique et technique homogène. La présente consultation n'est pas décomposée en tranches au sens de l'article R2113-4 du Code de la commande publique. Les candidats sont tenus de répondre à la solution de base décrite dans le dossier de marché joint. En application de l'article R2151-8-2° du Code de la commande publique, l'acheteur refuse la présentation d'offres comportant une variante. Le présent marché public ne présente pas de prestations supplémentaires éventuelles ni de variantes obligatoires. Le délai de validité des offres est fixé à CENT-VINGT JOURS (120) jours à compter de la date limite de remise des offres, fixée en page de garde du présent règlement de la consultation. Ce délai s'enclenche de nouveau à compter de la remise de l'offre définitive après négociations (le cas échéant). Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront adresser leurs questions au maître d'ouvrage au plus tard 8 jours calendaires avant la date limite de remise des offres uniquement sur la plateforme AWS. Le pouvoir adjudicateur pourra apporter des modifications au DCE au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres. L'acheteur prévoit de négocier, mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R 2123-5 du code la commande publique. Si l'acheteur met en oeuvre les négociations, il envisage de les mener avec les 3 candidats ayant remis les meilleures offres, sous réserve d'un nombre d'offres suffisant. Il est envisagé la conclusion de plusieurs marchés subséquents portant sur une mission de base pour des travaux de restauration du bas-côté nord (mise hors d'eau, restauration des voûtes, traitement de l'humidité et consolidation générale des maçonneries) dont l'enveloppe prévisionnelle affectée à l'ensemble des travaux est fixée à 560 000 euro(s) HT. Le présent accord-cadre prévoit des taux de rémunération pour les missions de base et la mission OPC qui sont des taux plafonds indicatifs. Les missions du premier marché subséquent font l'objet de prix forfaitaires. Les autres missions font l'objet de prix unitaires journaliers plafonds.

TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE RECOURS Tribunal administratif de Versailles 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Cedex Tél : 01 39 20 54 00 Fax : 01 39 20 54 87 greffe.ta-versailles@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Cedex Tél : 01 39 20 54 00 Fax : 01 39 20 54 87

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2025